

# Cancer du sein, ce qu'il faut savoir

Le cancer du sein, c'est plus de 12 100 décès par an.

## Les symptômes

- L'apparition d'une boule
- Une modification de la peau
- Une modification du mamelon ou de l'aréole
- Des changements de forme

Pensez à vous autopalper régulièrement en dehors de la période des règles. Pour apprendre les gestes de l'autopalpation, vous pouvez consulter la fiche dédiée.

## Un dépistage gratuit à 50-74 ans

Le dépistage organisé concerne toutes les femmes entre 50 et 74 ans, sans symptômes et n'ayant pas de facteurs de risque de cancer du sein, autre que leur âge. Tous les 2 ans vous recevrez un courrier postal à votre domicile vous invitant à effectuer une mammographie de dépistage et la liste des radiologues de votre département agréés. Ce courrier vous sera envoyé automatiquement par votre Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC). Lors de la consultation, présentez le bon de prise en charge. Vous n'aurez rien à payer. Si vous avez un risque élevé ou très élevé de cancer du sein, vous pourrez bénéficier d'un suivi spécifique. Parlez-en à votre médecin.

## Les niveaux de risque ?

Toutes les femmes n'ont pas le même niveau de risque. Le risque dépend de l'âge, des antécédents médicaux personnels ou familiaux, et de certaines prédispositions génétiques. Mais le cancer peut se déclarer à tout âge et après 50 ans, toutes les femmes ont un niveau de risque « moyen ».

## Les examens, par âge

Dès 25 ans

Un examen par un professionnel de santé tous les ans (médecin généraliste, gynécologue, sage-femme)

Entre 50 et  
74 ans

Un dépistage tous les 2 ans si vous n'avez ni symptômes ni risques personnels / familiaux

Après  
74 ans

À discuter au cas par cas avec votre médecin

Source : INCa - <https://cancersdusein.e-cancer.fr>

## Les programmes de dépistage réduisent la mortalité de 15 à 21 %

# Une fédération au service des patientes

## Pour vous accompagner

La Fédération Française des Instituts du Sein (FFIS) rassemble les 23 Instituts du Sein de France. N'oubliez pas de vérifier si l'un d'entre eux est présent sur votre territoire en consultant la liste des Instituts du Sein de France.

Ces réseaux de professionnels de santé sont dédiés au cancer du sein. Ils peuvent vous accompagner pour une mammographie, un avis, un suivi ou la prise en charge d'un cancer du sein du dépistage jusqu'à l'après traitement. Les Instituts sont à votre écoute, que vous ayez ou non des antécédents ou un risque génétique. Ils prennent en charge plus de 17000 patientes chaque année.

## Une prise en charge visionnaire

Stop aux parcours de soins synonymes de parcours du combattant ! Construits sur un modèle innovant, les Instituts du Sein cherchent à simplifier et fluidifier le parcours de soins des femmes qu'ils accompagnent. Ces réseaux de professionnels de santé prennent en charge les patientes de façon coordonnée, associant la prise en charge médico psycho-sociale à l'orientation vers les soins de support. Ils concilient ainsi qualité des soins et qualité de vie de chacune, s'appuyant sur un dialogue constant entre professionnels de santé et patientes.

## La FFIS, c'est

- 23 instituts
- Plus de 17 000 patientes par an
- 10% des patientes atteintes d'un cancer du sein en France
- Des projets de recherche

